



Organisé par :



Sous le parrainage de :



Communiqué de presse

Janvier 2020

Lancement de la 8^{ème} édition du Concours National de la Création Agroalimentaire Biologique

A vos candidatures !

Le seul concours dédié aux jeunes entreprises agroalimentaires Bio est officiellement lancé. Réservée aux entreprises de moins de 3 ans, cette 8^{ème} édition continue de mettre à l'honneur l'originalité d'un projet d'entreprise ou d'un nouveau produit. Véritable booster de l'innovation, le concours organisé par Gers Développement et parrainé par l'organisme de certification Eco-cert, soutient la filière agroalimentaire Bio en France. Les créateurs et dirigeants d'entreprises agroalimentaires Bio ont jusqu'au 31 mai 2020 pour déposer leur candidature sur le nouveau site www.concours-bio.fr. Verdict et remise des prix en septembre 2020.

Un concours pour les jeunes entreprises agroalimentaires Bio innovantes

Depuis sa création en 2012, le « Concours National de la Création Agroalimentaire Bio » poursuit les mêmes objectifs : soutenir et encourager la création et le développement des entreprises innovantes sur un secteur en pleine croissance. Véritable booster commercial, il est exclusivement réservé aux créateurs et dirigeants d'entreprises agroalimentaires biologiques françaises de moins de 3 ans.

Deux lauréats et 30 000 euros de dotations à la clé

Le premier lauréat recevra 5000 € en numéraire et le second 2500 €. Chaque lauréat bénéficie également d'un accompagnement commercial et technologique à travers diverses prestations offertes par les partenaires : référencement test, campagne publicitaire, prestations de conseil technologique, accompagnement en stratégie d'entreprise.

Les dates et chiffres clés de la 8^{ème} édition

Dépôt des candidatures : du 15 janvier 2020 au 31 mai 2020

Jury : 25 juin 2020

Remise des Prix : septembre 2020

Date de création du Concours : 2012

33 entreprises candidates à la 7^{ème} édition

Entreprises lauréates des éditions précédentes :

BC BIO, Céréavie, Plurielles, Ballot-Flurin, Le Petit Bio, Dardenne, Kokoji, Quintesens, Mlle Pham, La Ferme du Hitton, La Petite Frawmagerie, Tomm'Pousse, Greendoz, La Marmite de Lanig



Remise de prix concours 2018

La Marmite de Lanig et Greendoz

Contact Presse

Agence Com RP - Isabelle Barèges – Ludivine Di Méglio

Tel : 06 70 76 73 67

email : ldimeglio@communication-rp.com

ANNEXES

Le Bio en France en 2018 (Source Agence Bio)

- Un marché de 9,7 milliards d'€ (+15% vs 2017)
- Une production agricole multipliée par deux en 5 ans (2 millions d'ha, 9,5% des exploitations et 7,5% de la SAU)
- 155 347 emplois directs dans les filières bio
- 85% des français estiment important de développer l'agriculture bio
- 5% des achats alimentaires
- 9 Français sur 10 ont consommé des produits bio en 2018
- 3/4 des français en consomment régulièrement soit au moins 1 fois/mois et 12% tous les jours

Dotations

- Un chèque de 5000 € pour le premier lauréat et une prestation de l'agence Com RP d'une valeur de 2500 €
- Un chèque de 2500 € pour le deuxième lauréat
- Un référencement test par Relais Vert
- Des prestations technologiques (essais, mises au point...) et/ou une formation du CTCPA à hauteur de 3000 €
- Une communication nationale dans le Magazine Biolinéaires d'une valeur de 2850€
- Une prestation de co-création avec ScanUp d'une valeur de 2500 €
- Accompagnement au sourcing et abonnement au web-magazine Ingrébio.fr d'une valeur de 1000€

Organisé par



Avec le soutien de :



Sous le parrainage de :



CCI GERS



Contact Presse

Agence Com RP - Isabelle Barèges – Ludivine Di Méglio
Tel : 06 70 76 73 67
email : ldimeglio@communication-rp.com